



**FFR**



**Cahier des charges  
Tournois d'accession  
Beach Rugby  
2024**





Pour contribuer au développement de l'offre de pratique du Beach Rugby et des finales nationales de Beach Rugby, la Fédération Française de Rugby a construit ce cahier des charges à destination des organisateurs d'événements pour promouvoir l'ensemble des manifestations.

L'objectif de ce cahier des charges est également d'ouvrir une nouvelle voie d'entrée vers l'événement national du Beach Rugby, en proposant aux tournois de candidater au titre de « tournoi d'accession » offrant une place qualificative aux finales nationales de Beach Rugby à chaque vainqueur.

## **1) La pratique du Beach Rugby**

Le Beach Rugby est une pratique sur sable où 10 joueurs s'opposent à 5 contre 5 sur un terrain réduit, sans plaquage ni mêlée.

Ludique et accessible à tous, le Beach Rugby présente un fort potentiel en terme de nouveaux licenciés, il permet de découvrir et s'initier à la pratique, tout en partageant des moments festifs autour du sport.

L'objectif est de marquer le plus grand nombre d'essais en aplatissant le ballon dans l'en-but adverse, pour remporter la rencontre.

Pour arrêter la progression de l'adversaire, le joueur posera les deux mains simultanément sur la partie habillée du porteur du ballon (tee-shirt et short).

Les règles du jeu sont disponibles sur la page Beach Rugby du site FFR.FR ou en [cliquant-ici](#)).

## **2) Tournoi d'accession Beach Rugby**

Un « tournoi d'accession » sera qualificatif aux finales nationales de Beach Rugby. Les vainqueurs des catégories Open Masculin et Open Féminin seront directement qualifiés aux finales nationales FFR (*sous réserve de respecter les conditions d'accès à l'événement*).

Chaque saison, 3 tournois seront désignés par la Commission Nationale de Beach Rugby pour devenir « Tournoi d'accession » sur la saison en cours (une rotation dans la localisation régionale des tournois d'accession entre chaque saison, sera encouragée par la Commission Beach Rugby).

La FFR s'engage à :

- Participer financièrement à la présence d'arbitres officiels sur l'événement
- Contribuer financièrement à l'organisation de l'événement
- Accompagner le club organisateur dans la promotion de l'événement.



La Ligue Régionale de Rugby s'engage à :

- Mettre à disposition des arbitres officiels (cf. prise en charge FFR au point 6)
- Promouvoir l'événement.

### **3) « Tournoi d'accession » : les critères**

Pour candidater au titre de « tournoi d'accession », l'organisateur s'engage à :

- Accueillir au minimum 16 équipes réparties en 2 catégories (Open Féminin ; Open Masculin)
- Respecter les règles du jeu Beach Rugby FFR (document disponible sur la page Beach Rugby du site FFR.FR ou en [cliquant-ici](#))
- Obtenir et transmettre une validation préfectorale pour l'utilisation du domaine public dans le cadre de son événement
- Promouvoir l'esprit d'une pratique ludique en proposant des animations, initiations
- **Organiser le tournoi lors d'un week-end entre le 22-23 juin 2024 et le 3-4 août 2024 (en amont des finales nationales FFR).**
- Réserver au minimum 1 place par catégorie à chaque ligue régionale de la zone géographique concernée (voir point 8).

### **4) Quand et comment postuler au titre « tournoi d'accession » ?**

Toutes les structures FFR (clubs, comités départementaux, ligues régionales) organisant un tournoi de Beach rugby, peuvent postuler.

Les dossiers de demande doivent être transmis à la Ligue Régionale de Rugby (formulaire disponible en fin de document).

Pour la saison estivale 2024, la date limite d'envoi est fixée au **17/05/2024**.

Merci d'apporter au dossier, des informations complémentaires sur : l'expérience en tant qu'organisateur, les installations sportives (plans/photos), les animations envisagées, les offres de restauration...

Après validation de la Ligue Régionale, le dossier sera traité pour validation et désignation en Commission Nationale de Beach Rugby.

Un tournoi d'accession est validé pour une saison (période estivale).



## 5) Prise en charge financière

Les prises en charge fédérales attribuées aux tournois d'accèsion (les montants seront versés sur le code club FFR de l'organisateur) sont composées d'une part fixe et d'une part variable :

Fixe :

- Subvention d'organisation de 2000 EUR (sécurité, structures, animations)

*L'organisateur devra mettre en place des outils de visibilité : 4 oriflammes ainsi qu'un panneau vainqueur (pour les qualifiés aux finales nationales) composés de sa création graphique et des logos institutionnels (FFR et pratique beach rugby). Le BAT devra être validé par la FFR*

- Prise en charge des défraiements d'arbitrage à hauteur de 500 EUR (soit 4 arbitres en forfait jour + indemnités kilométriques)
- 30 ballons officiels Beach Rugby – taille 4.

Variable :

- Subvention complémentaire de 500 EUR si 24 équipes participantes

## 6) Qualification aux finales nationales de Beach Rugby – Tournois d'accèsion

En remportant un tournoi d'accèsion dans l'une des catégories (Open Masculin, Open Féminin) une équipe est qualifiable aux finales nationales de Beach Rugby, sous réserve de remplir les conditions nécessaires :

- Être une équipe appartenant à la zone géographique du tournoi d'accèsion (voir point 7)
- Participer aux finales nationales en étant licenciés FFR compétition ou rugby loisir (avec/sans plaquage) au sein d'une structure affiliée à la FFR

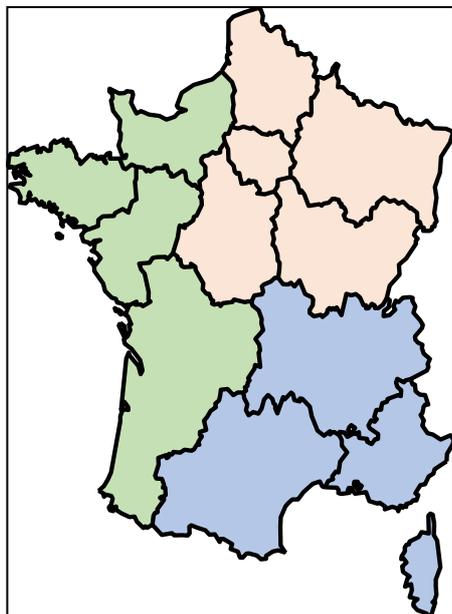
Si l'équipe ayant remporté la compétition n'est pas en mesure de remplir les prérequis, l'équipe terminant en 2<sup>ème</sup> position est qualifiable aux finales nationales.

## 7) Zone géographique des tournois d'accèsion

Pour répartir équitablement les équipes participantes aux tournois d'accèsion, les tournois seront validés et organisés sur 3 zones géographiques différentes.

Seules les équipes en provenance de ces zones géographiques, pourront se qualifier aux finales nationales, en remportant la catégorie.

Un équipe extérieure à la zone géographique pourra participer à l'événement mais ne pourra pas être qualifiable aux finales nationales.



**Zone 1** : Bourgogne-Franche-Comté ; Centre Val de Loire ; Grand-Est ; HDF ; IDF.

**Zone 2** : Bretagne ; Normandie ; Nouvelle-Aquitaine ; Pays de la Loire.

**Zone 3** : AURA ; Corse ; Occitanie ; PACA.

*Cas 1 : Une équipe de la ligue AURA remporte le tournoi de Zone 3 contre une équipe de la Ligue PACA : L'équipe de la ligue AURA a remporté le tournoi de sa zone géographique, elle est donc qualifiable aux finales nationales de beach rugby.*

*Cas 2 : Une équipe de la ligue AURA remporte le tournoi de Zone 1 contre une équipe de la Ligue Ile-de-France. L'équipe de la ligue AURA a remporté le tournoi mais n'appartient pas à la zone géographique, c'est donc l'équipe d'Ile-de-France qui est qualifiable aux finales nationales de beach rugby.*

## Candidature – Tournoi d’accession Beach Rugby

Date limite de candidature 17/05/24

A envoyer par mail à : [flavien.bonne@ffr.fr](mailto:flavien.bonne@ffr.fr)

En candidatant, l’organisateur s’engage à respecter les conditions prévues dans le cahier des charges de la FFR.

<b>Nom de la structure FFR :</b>		<b>Code FFR :</b>	
<b>Responsable :</b>			
<b>Tel :</b>		<b>E-Mail :</b>	
<b>Nom du tournoi :</b>			
<b>Catégorie(s) organisée(s)</b>	<input type="checkbox"/> Open Masculin <input type="checkbox"/> Open Féminin		
<b>Adresse complète du site d’organisation :</b>			
<b>Types de joueurs</b>	<input type="checkbox"/> Licenciés FFR // <input type="checkbox"/> Non licenciés FFR		

Le tournoi se positionne sur **l’un** des week-ends proposés par la FFR :

- |                                    |   |                                    |   |
|------------------------------------|---|------------------------------------|---|
| - Week-end du 22-23 juin 2024 :    | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 20-21 juillet 2024 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 29-30 juin 2024 :    | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 27-28 juillet 2024 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 6-7 juillet 2024 :   | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | - Week-end du 3-4 août 2024 :      | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| - Week-end du 13-14 juillet 2024 : | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |                                    |   |

**Dans un document annexe, merci de préciser les éléments ci-dessous :**

- Présentation du site de la compétition
- Nombre de bénévoles prévus
- Capacité d’accueil maximum (nombre d’équipes)
- Nombre de terrains de Beach Rugby
- L’environnement extra-sportif proposé
- Tout autre élément pouvant compléter le dossier de candidature (photos, courrier, historique en tant qu’organisateur d’événement...)

<b>Cachet du demandeur</b>	<b>Nom et signature du demandeur</b>

<b>Nom de la Ligue Régionale</b>		
<b>Avis de la Ligue Régionale</b>	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable
<b>Signature et cachet de la Ligue Régionale de Rugby</b>		

**En cas de validation par la Ligue Régionale de Rugby, la demande est transmise à la Commission Nationale de Beach Rugby FFR, pour décision et désignation.**